

		Tarifs	Vertou		Hors Vertou	
			- de 25 ans	Adultes	- de 25 ans	Adultes
Eveil Musique et /ou Danse	EVEIL Danse 3 à 5 ans (MS à GS) Musique / Musique et Danse 5 à 6 ans (CP)	A	172 €		232 €	
	Initiation Musique (Parcours découverte) 6 à 9 ans (CE1 à CM1)	B	250 €		338 €	
Initiation Musique et / ou Danse	Initiation Danse 5 à 7 ans (CP à CE1)	C	217 €		293 €	
	Initiation Musique et Danse (1 cours d'initiation Musique + 1 cours d'initiation Danse) 6 à 7 ans (CE1)	D	383 €		516 €	
Danse	Danse classique, contemporain, modern-jazz, hip-hop à partir de 8 ans	E	240 €	275 €	323 €	
	2ème cours de danse * pour un même élève	F	99 €		99 €	
	Parcours Danse (Partenariat avec le collège St Blaise, 3 cours de danse par semaine)	G	271 €		271 €	
Musique	Cursus Musique/Chant complet (instrument + Formation Musicale +Pratique collective) à partir de 8 ans (13 ans pour le chant)	H	406 €	467 €	548 €	609 €
	Cursus instrumental (instrument + Pratique collective) pour les élèves ayant terminés le cursus de Formation Musicale	I	333 €	390 €	445 €	537 €
	Chœurs d'enfants à partir de 6 ans	J	80 €		108 €	
	Ateliers, Formation Musicale seule, ensembles, chorale adulte, Orchestres, musique de chambre	K	94 €	108 €	126 €	
	cours d'écriture et composition / Accompagnement pratique amateur instrumentale (Pratique Collective et 20 mns de cours instrumental niveau 3e cycle)	L	173 €	198 €	233 €	260 €

Tarifs adoptés en Conseil d'administration le 16 avril 2024

Possibilité de régler la scolarité en plusieurs fois, par chèque, carte bancaire, prélèvement, Pass Culture ou chèques vacances

Tarif famille : -10% pour le 2ème élève ou la 2ème discipline, -20% pour le 3ème, -30% pour le 4ème sur le tarif le plus bas sauf tarif F, J et K

* 3ème cours de danse gratuit pour les élèves mineurs danseurs

NB : Cursus musique complet et instrumental en Orgue, Tuba, Trombone, Alto pour les hors-Vertou, même tarif que les habitants de Vertou

Scolarité non remboursable après le 1 octobre de l'année en cours - Frais de dossier de 30 euros non remboursables après le 21 juin 2024 pour une réinscription et après le 15 juillet 2024 pour une nouvelle inscription

Les bénéficiaires de la Carte CCAS bénéficient d'une prise en charge par le CCAS de Vertou d'une partie des cotisations. (pour plus de renseignements veuillez vous adresser au CCAS de Vertou)